



# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2017 N°19  
11 AVRIL 2017

- Décision du 27 mars 2017 relative à la désignation du président  
de la commission nationale des usagers de la voie d'eau

P 2

*Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.*

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*

**Décision relative à la désignation du président  
de la commission nationale des usagers de la voie d'eau**

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu la délibération du 25 juin 2009 modifiée relative au dispositif de concertation avec les usagers de la voie d'eau, et notamment son article 3,

Vu la décision du 21 octobre 2009 relative à la désignation du président de la commission nationale des usagers de la voie d'eau,

**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup>

La commission nationale des usagers est présidée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil, en remplacement de M. Philippe RATTIER.

Article 2

La décision du 21 octobre 2009 susvisée est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune, le 27 mars 2017

Le Directeur Général

SIGNE

Marc PAPINUTTI